



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

## **Proposition de résolution relative au renforcement des relations entre les associations et les pouvoirs publics**

Intervention de Yahyâ HACHEM SAMII, directeur de la Ligue Bruxelloise pour la Santé  
Mentale et administrateur au CBCS

30 juin 2026

Merci pour votre invitation et pour l'organisation de cet échange.

Je ne sais pas si mes origines orientales m'ont prédisposé aux histoires comme les contes des mille et une nuits, à moins que ce soit le fait d'avoir assisté, enfant, à une séance du théâtre de Toone, mais il était une fois un homme qui s'appelle William. William Clifford Beers.

C'est un garçon marqué par le sort. Dans sa famille, tout le monde est touché par la folie. Et William lui-même ne peut y échapper. Vous savez combien le sort peut avoir du plaisir à s'acharner. William fait donc plusieurs séjours en hôpital psychiatrique. On est dans les Etats-Unis d'Amérique du début du 20<sup>e</sup> siècle, celui des chapeaux hauts de forme et des Ford T.

William est un homme curieux et cultivé, et il aime discuter. Et il discute beaucoup avec les gens qui s'occupent de lui, notamment les médecins psychiatres qu'il rencontre très régulièrement durant et entre ses séjours à l'hôpital. De ces discussions et de son vécu, il se forge une conviction. Celle notamment que décidément, les asiles ne sont pas toujours les endroits les plus adaptés pour des gens qui souffrent comme lui.

C'est ainsi qu'en 1908, année du lancement de la Ford T, il crée la Société d'Hygiène Mentale du Connecticut. Qui veut agir pour maintenir la santé mentale et prévenir les troubles mentaux. Cette Société donne très vite naissance à un Comité national américain d'hygiène mentale, avant de faire des petits un peu partout dans le monde.

Dans notre plat pays, des médecins comme les Dr Ley, De Craene, Vermeylen, Alexander, ou une infirmière comme Mme Kaeckenbeek entendent l'appel de William. Avec d'autres, ils et elles créent la Ligue belge d'Hygiène Mentale. On est en 1923, 2 ans après la loi sur les ASBL. Clifford Beers leur écrit pour les encourager.

Cette Ligue va prendre part à l'histoire de la psychiatrie et de la santé mentale en Belgique, soutenir le développement de dispensaires puis des services de santé mentale ambulatoire. Fin des années 1970, elle donne naissance aux Ligues



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

flamande, wallonne et bruxelloise, cette dernière étant l'institution de laquelle je vous parle aujourd'hui.

Si je vous raconte cette histoire, ce n'est pas par nombrilisme, mais pour vous donner un exemple, que je connais bien, de ce qu'est fondamentalement une association. C'est d'abord une ou quelques personnes qui, portées par un idéal, par le constat d'un décalage entre ce qui existe et ce qui pourrait ou devrait être, décident de s'associer pour porter un projet commun. Un projet qui aide, qui soigne, qui ajoute un peu de bon dans ce monde.

Ces collectifs viennent pointer un manque, ou ce qu'ils pointent comme une fausse route de la part du corps social. Il en faut du cran pour tendre la main à certains publics.

On dit pis que pendre des filles qui tombent enceintes malgré elles et qui souhaitent avorter.

On dit pis que pendre des individus tombés dans l'addiction et qui deviennent souvent plus que l'ombre d'eux-mêmes.

Et que dire des individus qu'on dit fous ou folles ?

J'aurais aimé en parler au passé, mais il faut encore et toujours des femmes et des hommes de conviction pour défendre ces publics, ces enjeux.

Le tissu associatif, ce sont des milliers de personnes comme vous et moi, qui se lèvent chaque matin pour faire un travail à la fois ardu et passionnant. Un travail exigeant, car on ne s'improvise pas soignant ou aidant.

Pourtant, le fait associatif est de plus en plus remis en question. D'où l'intérêt de revenir à des questions de base. En voici deux.

## 1. Pourquoi passer par des associations ?

- Tout simplement parce qu'il n'y a souvent pas de place ailleurs. **C'est bien parce que les institutions existantes ne voient pas et/ou ne font pas** que des gens décident de passer à l'action.
- Parce que c'est plus souple et indépendant à la fois. Cette **souplesse** permet d'évoluer facilement avec les évolutions de la population. Et **l'indépendance** permet d'exercer l'esprit critique qui a donné naissance au projet. Elle permet aussi de tenir une position de contre-pouvoir face à des institutions tantôt maladroites, tantôt indifférentes, tantôt hostiles.



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

La Belgique dispose d'une société civile très riche qui continue de jouer le rôle d'éclaireuse : elle met en lumière les tendances de fond qu'on ne voit pas, comme le courant sous la surface de l'eau.

La Belgique est un pays multiculturel, à commencer par les 3 principales communautés du pays qui, contrairement à d'autres, ne s'est pas déchiré dans la violence. Nous n'avons pas sombré dans la guerre civile. Et cette pax belgicana doit en partie à la capacité des femmes et hommes politiques à se parler et à négocier. Mais elle est aussi liée au tissu social riche qui crée, depuis bientôt 2 siècles, des ponts entre les individus. Pensons à ce qui s'est passé après les inondations en Wallonie il y a quelques années, avec des mouvements de solidarité venus de Flandre et de Bruxelles.

Je vous ai parlé des associations du social santé. Mais on en a aussi dans la culture, dans le sport, dans les sciences, dans l'éducation, dans la politique ; des associations pour organiser la vie des quartiers, pour organiser chaque année la fête du chicon ou pour célébrer les arbalétriers de Bruxelles.

C'est ce tissu-là qui, en silence, crée et renforce tous les jours les liens entre les gens, qui les rapproche, qui rend l'Autre avec un grand A moins inquiétant, moins menaçant, et qui contribue ainsi à la paix sociale.

Je tiens à souligner ce qui a déjà été dit : **la société civile n'est pas une rivale du politique**. Elle en est un **complément**, comme d'autres acteurs d'ailleurs, qu'ils soient académiques ou économiques par exemple.

Les associations peuvent être embêtantes, car très critiques. Mais n'est-ce pas là le cœur même de la démocratie : dire ce qui va mais aussi ce qui ne va pas ? N'est-ce pas ce qui se rejoue sans cesse ici-même, entre vous, au nom des multiples points de vue que vous représentez ?

**Surtout**, les associations essaient de porter la voix de celles et ceux qu'on a tendance à oublier ou à cacher **parce qu'ils font honte, par ce qu'ils font peur, parce qu'ils dérangent notre vision du monde**. Quelle que soit l'époque, il y a toujours des publics comme ceux-là. Raison pour laquelle les associations restent nécessaires.

Si ces corps intermédiaires s'étiolent, on voit hélas ce que ça donne dans d'autres pays jadis modèles pour nous : la polarisation et la montée de la violence ordinaire, ouvrant la voie à une glissade de l'organisation tout entière de la société. Ce n'est pas pour rien que le droit d'association a été un des premiers à être établis par l'Assemblée constituante juste après la Révolution Française de 1789.

## 2. Pourquoi des associations avec de l'argent public ?

---

Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale ASBL

Rue Mercelis, 39 - 1050 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 511 55 43 | info@lbsm.be

[www.lbsm.be](http://www.lbsm.be)

RPM Bruxelles | n° entreprise 0418.281.519 | IBAN BE10 0682 1860 6604



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

La réponse à cette question découle de ce que je viens de dire. Nous vivons dans une société démocratique libérale qui promeut l'égalité de chacune et chacun, une société qui a intégré par son histoire une capacité à écouter et à donner une place **politique** aux minorités (c'est d'ailleurs une des spécificités de Bruxelles). Il est logique que l'Etat inscrive dans ses missions le soutien aux acteurs et actrices qui agissent en appui à ces minorités.

C'est même une particularité de nos social-démocraties : avoir un Etat qui organise un minimum de solidarité entre ses citoyennes et citoyens, au nom à la fois :

- du risque que les coups du sort font peser sur chacun·e,
- et des inégalités qui ont la fâcheuse tendance à se transmettre de génération en génération comme le fait le patrimoine génétique.

Qui plus est, l'Etat reste l'instance vers laquelle tout le monde se tourne quand rien ne va plus. On se tourne vers l'Etat en cas de guerre, de crise sanitaire, climatique, énergétique ou de crash financier généralisé comme en 2008. Soigner des gens, ça coûte ; les éduquer aussi, tout comme les transporter ou les protéger. Est-ce que ça rapporte d'accompagner quelqu'un en soins palliatifs au crépuscule de sa vie ? Non, pas un balles. Alors pourquoi le faire ? On pourrait rendre cela payant, en fait c'est déjà le cas. Mais il y a énormément de gens qui ne peuvent pas se le payer. Alors quoi ? Elles perdent leur dignité ?

Je parle des soins palliatifs comme je pourrais évoquer plein d'autres services. Donc, accompagner des gens en soins palliatifs, leur offrir des soins accessibles, proposer un accompagnement social, un espace d'action socio-culturelle, un potager communautaire ou des écoles de devoirs, c'est reconnaître la dignité de chacun·e en tant qu'être humain dans notre société. C'est envoyer le message : Toi aussi, tu as ta place ici, parmi nous. Ce faisant, c'est contribuer au désir de vie des individus et des collectifs, à leur envie de se développer et de s'épanouir, donc de contribuer à la société, y compris économiquement.

A l'inverse, une société où chacun·e est livré.e à lui ou elle-même, c'est faire **peser sur les individus la crainte permanente de sombrer ou de ne jamais pouvoir se relever.**

En ce sens, lorsque l'Etat utilise une part de l'argent public pour soutenir des actions menées par des opérateurs indépendants (mais tenus de justifier l'usage de ces deniers publics), il renvoie plusieurs messages essentiels à l'ensemble de la société :

- Chaque personne compte ;



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

- Moi, Etat, je ne suis ni omnipotent ni omniscient, raison pour laquelle je fais appel à d'autres ;
- Je suis assez stable démocratiquement que pour supporter la critique et faire entendre d'autres voix, y compris et surtout celles qui sont moins appréciées ou plus dérangeantes ;
- Enfin, ces services sont essentiels pour permettre à la société de vivre mieux et d'avancer. Aider et soigner rapporte humainement, moralement et économiquement à l'ensemble de la société.

Nous sommes face à une situation qui se dégrade, un contexte de multiples crises qui sont non seulement concomitantes, mais qui démultiplient leurs effets en se combinant : crise climatique, crise sanitaire, crise des finances publiques, crise géopolitique, crise démocratique. Et à chaque fois, crise sociale où les inégalités qui se renforcent exposent systématiquement davantage certains publics que d'autres.

Face à cette situation, avoir un réseau d'acteurs capables de faire front est indispensable. Or, Bruxelles **dispose des acteurs dotés d'une expertise et d'un savoir-faire reconnu**. Trop souvent, les autorités méconnaissent les réalités de ces acteurs et les considèrent comme des sous-traitants.

Le secteur associatif est un des plus contrôlés qui soit. Si vous empilez les rapports et justificatifs que les ASBL doivent fournir chaque année, vous pouvez rapidement avoir **une pile qui dépasse l'Atomium** ! Et ce, malgré toute la bienveillance dont l'administration de la COCOF témoigne chaque jour à notre égard.

Pourtant, nous constatons trop souvent combien la réalité quotidienne des ASBL est méconnue, que la fragilité des subventions, la multiplication des réglementations, les changements soudains d'orientation malmènent les équipes, les précarisent et mettent en danger le capital d'expertise acquis. Les associations sont trop souvent vues **comme des variables d'ajustement**.

C'est pour toutes ces raisons que la Charte associative constitue un outil puissant pour les pouvoirs publics, car elle formalise dans un cadre plus général une réalité qui existe depuis des décennies mais qui est régulièrement malmenée.

Il s'agit ici de reconnaître et d'intégrer enfin tout le travail mené, construit, établi par des femmes et des hommes qui s'engagent et qui souhaitent être reconnus comme **des partenaires**. Des femmes et des hommes qui ont parfois vécu dans leur propre chair ce qu'ils-elles souhaitent changer. Comme William Clifford Beers, et tant d'autres avant lui, et tant d'autres après.



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

Je vous remercie de votre attention et nous sommes prête et prêts à répondre à vos questions.

---

**Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale ASBL**

Rue Mercelis, 39 - 1050 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 511 55 43 | [info@lbsm.be](mailto:info@lbsm.be)

[www.lbsm.be](http://www.lbsm.be)

RPM Bruxelles | n° entreprise 0418.281.519 | IBAN BE10 0682 1860 6604